

Dispositif Langues Accueil Migrants

Titre de l'action : Bilan du programme DILAMI 2017 -2018

Contacts :

Milène Duro milene.duro@univ-toulouse.fr 05 61 14 93 42

Jocelyne Sourisseau jocelyne.sourisseau@ut-capitole.fr 05 61 63 35 95

Objectif du dispositif

Accompagner et soutenir dans leur insertion sociale universitaire et professionnelle les demandeurs d'asile, réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire, justifiant d'un niveau bac ou équivalent et souhaitant reprendre ou commencer des études dans l'enseignement supérieur.

Description de l'action

L'Université Fédérale de Toulouse et la région Occitanie collaborent pour accompagner et soutenir les migrants en assurant un rôle d'interface entre les exilés et le système d'acteurs s'occupant de leur accompagnement et de leur formation linguistique, sur les trois sites universitaires, UT1, UT3, et UT2J au DEFLE (Département d'études du français langue étrangère).

Cet accompagnement se décline sur cinq plans :

1. Formation Linguistique

Les apprenants reçoivent des cours de français langue étrangère (FLE) avec comme objectif l'acquisition du niveau B2, indispensable pour s'inscrire dans des diplômes de formation dans l'enseignement supérieur (Universités, écoles d'ingénieurs, etc.).

2. Activités culturelles et sociales

(visites de musées, sortie théâtres, participation à des activités culturelles, actions avec des associations étudiantes ou de quartier, voyage...)

3. Education à la citoyenneté

Echanges et débats, activités associatives

4. Orientation (collaboration avec SUIO, échanges avec les travailleurs sociaux et les responsables de formation etc.)

5. Certifications (60 apprenants ont validé leur niveau de langue en passant un TCF en juin 2018)

Date de démarrage de l'action et volumes d'heures de français langue étrangère :

Volet 1 de novembre 2017 à mai 2018 : 400 heures de FLE sur 20 semaines (20h hebdomadaires)

Volet 2 du 11 juin 2018 au 25 août 2018 : 150 heures de FE sur 10 semaines (15 h hebdomadaires)

Recrutement des apprenants

Capacité d'accueil : 60 personnes par volet réparties en 3 groupes : UT1 (débutants), UT3 (intermédiaires), et UT2J au DEFLE, (Avancés)

Pour chaque volet de formation, nous travaillons en étroite collaboration avec les centres d'accueil et les associations et nous les informons sur les dates limites de dépôt des candidatures et **les conditions de recevabilité** des dossiers qui sont :

- Le statut : être demandeur d'asile, réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire
- Le niveau d'études (justificatif du bac) ou équivalence du diplôme
- Projet d'études supérieures
- Habiter à Toulouse ou proche banlieue
- Attestation de responsabilité civile

Puis, les candidats, **remplissant tous ces critères** sont convoqués pour une audition, afin d'évaluer leur niveau de langue et présenter leur projet d'études. Ils passeront un test écrit et un entretien oral avec les enseignantes du dispositif. Enfin, un jury, composé des enseignantes et de membres du COPIL validera la liste des 60 apprenants acceptés dans le dispositif et les enseignantes feront les groupes de niveau. Chaque candidat recevra un courrier de la décision prise à son égard.

Profil des 61 apprenants du Volet 1 : (Novembre 2017 à Mai 2018)

- **Statuts** : 9 % bénéficiaires de la protection internationale, 33 % réfugiés et 58 % demandeurs d'asile
- **Parité** : 59% Hommes et 41 % femmes
- **Age** : 54 % ont entre 18 et 35 ans, 26 % entre 36 et 40 ans, et 20 % ont 41 ans et plus
- **Nationalités** : 17 nationalités (57 % Moyen-Orient, 25 % Europe de l'Est, 16 % Afrique et 2 % Asie)
- **Niveau d'étude** : 60 % ont un niveau LMD et 40 % ont un bac à Bac +2

Profil des 59 apprenants du volet 2 : (De mi-juin 2018 à fin août 2018)

- **Statuts** : 7 % protection internationale, 34 % réfugiés, 59 % demandeurs d'asile
- **Parité** : 54% hommes et 46 % femmes
- **Age** : 76 % ont entre 18 et 35 ans, 13,5 % entre 36 et 40 ans, 9,5 % ont 40 ans et plus
- **Nationalités** : 18 nationalités (65 % Moyen-Orient, 17 % Afrique, 15 % Europe de l'est, 1,5 % Asie, 1,5 % Amérique du sud)
- **Niveau d'études** : 61 % sont titulaires d'une licence, master ou doctorat et 39 % ont entre le bac et bac +2

Analyse :

Nous remarquons que les statuts sont sensiblement les mêmes entre les deux volets et que la parité des femmes augmente.

Les apprenants recrutés dans le volet 2 sont plus jeunes, 76 % ont entre 18 et 35 ans au lieu de 54 % dans le volet 1. Ceci s'explique par la charge de travail exigeante, 20 h de cours par semaine, qui a pu provoquer le retrait de personnes ayant des enfants à charge ou d'autres responsabilités.

Le groupe du Moyen-Orient a fortement augmenté avec l'arrivée massive des apprenants turcs. Le niveau d'études est à peu près similaire entre les deux volets et les domaines de spécialisation des apprenants sont : l'ingénierie, le journalisme, le droit, enseignement, économie, aéronautique, mécanique, commerce, comptabilité, architecture, informatique etc.

Bilan qualitatif :

1. Les objectifs Linguistiques :

Il est considéré qu'il faut 800 heures de FLE pour faire atteindre le niveau B2 à des apprenants débutants. Cependant, ce nombre d'heures d'apprentissage varie en fonction de l'origine de la langue du locuteur (proximité plus ou moins grande avec le français) et de son passé linguistique (s'il a déjà appris d'autres langues) En suivant le volet 1 puis le volet 2, les apprenants ont bénéficié de 550 heures.

Dans le cadre du volet 1, (400 heures d'enseignement)

- **Le groupe 1** : 18 étudiants débutants ont suivi les cours

- 7 ont atteint le niveau A2
- 6 ont obtenu le niveau A1 +
- 4 ont peu progressé en validant le A1.

La variabilité des résultats tient essentiellement à l'assiduité aux cours et à la situation plus ou moins instable des apprenants (logements précaires, déménagements, problèmes de santé, OQTF (Obligation à quitter le territoire français ...)) On a compté plusieurs abandons.

- **Le groupe 2** : 21 étudiants, 4 étudiants sont passés de A1 + à B1+, 6 sont passés de A1+ à A2+, 5 n'ont pas progressé et 6 ont abandonné en cours de formation (3 ont intégré une formation AFPA, 1 souci de santé, 2 étudiants déboutés de leur demande d'asile ont arrêté la formation.)

- **Le groupe 3** : 22 étudiants, 4 sont passés du niveau B1 à B2, 7 sont passés du niveau A2 à B1, deux ont abandonné pour des raisons de santé ou de réorientation vers l'emploi, les autres apprenants ont renforcé leur A2 et ont fini proches du B1, les résultats sont liés au travail, à l'évolution de leur statut qui peut les déstabiliser etc.

Dans le cadre du volet 2 : (150 heures d'enseignement)

70 candidatures ont été reçues pour le volet 2, 40 ont été recrutés + 19 étudiants du Volet 1 ont souhaité poursuivre les cours pendant l'été. Les autres ont fait le choix de faire une pause pour différentes raisons (s'occuper des enfants, recherche de travail et d'autres raisons personnelles) et le jury de sélection n'a pas retenu les candidats du volet 1 ayant été absents sans justification ou n'ayant pas progressé.

- **Le groupe 1** : 19 apprenants dont 18 nouveaux, 17 étaient débutants complets et 9 ont validé le niveau A2, 7 ont validé le A1 et trois apprenants n'ont pas progressé du fait de leurs absences.
- **Le groupe 2** : 18 apprenants dont 8 nouveaux
Sur les 9 qui avaient le niveau A1 en arrivant, 6 ont acquis le niveau A2, 2 ont abandonné et un n'a pas progressé suite aux nombreuses absences. Sur les 9 A2, 4 ont acquis le B1 et 5 ont consolidé leur A2 , faible progression due aux absences ou au manque de travail personnel.
- **Le groupe 3** : 22 apprenants dont 14 nouveaux
Sur 8 A2, 5 ont consolidé leur A2, 2 ont abandonné et un a validé le B1
Sur 11 B1, 4 ont abandonné la formation, 7 ont consolidé leur B1
Les 3 B2 ont travaillé sérieusement et progressé, une a validé le TCF C1.

2. Les objectifs culturels et sociaux :

L'équipe enseignante a organisé de nombreuses sorties et visites culturelles, **en partenariat avec les responsables des musées et théâtres de la ville de Toulouse** telles que :

- Visite du musée des Augustins, du couvent des Jacobins,
- Visite du Musée St Raymond
- Spectacle au théâtre du grand rond
- Visite des jardins de Borde-Rouge

Avec les responsables du CRL - Centre de ressource linguistique - d'UT2J

- Manifestations culturelles, présentation de poèmes, écrits, vidéos,
- Pique-nique collectif

Avec les associations étudiantes & autres

- Visite du château de Carcassonne (avec les familles)
- Pique-nique collectif sur les berges de la Garonne
- Participation aux activités organisées par le RETSER et autres associations : repas collectifs, concerts, participation à un jardin collaboratif etc.

Analyse : Ces sorties culturelles sont préparées et exploitées ensuite en cours de langues. Elles sont l'occasion de découvrir non seulement notre patrimoine mais elles sont source d'échanges interculturels forts entre tous les apprenants et accompagnateurs. La participation aux activités culturelles tisse des liens avec les associations étudiantes ou de quartiers et avec des partenaires culturels (artistes, représentants de lieux culturels etc.) et contribue à leur insertion sociale.

3. Education à la citoyenneté :

L'éducation à la citoyenneté est assurée à travers des supports de cours adaptés rappelant les valeurs de la république et la nécessité de les respecter pour un mieux vivre ensemble. La laïcité est abordée à travers des supports vidéo, débats et échanges entre les participants.

L'éducation à la citoyenneté se fait aussi à travers les nombreuses manifestations culturelles auxquelles les apprenants participent et dans les activités qu'ils partagent au sein des associations étudiantes ou de quartier. Lors de ces sorties les apprenants sont en contact avec la réalité du quotidien de tout citoyen français (utilisation des transports en commun, interaction avec les autres individus dans les espaces publics, respect des règles et des normes citoyennes...) et, en plus, ils acquièrent des connaissances concernant l'histoire et la culture de la France, ainsi que les mœurs de ses habitants.

4. L'orientation :

L'orientation des apprenants est souvent prise en charge par les travailleurs sociaux. Elle peut être le fruit d'un réel choix lorsque l'apprenant intègre une formation choisie ou une orientation par défaut vers une formation courte professionnelle et rémunérée pour survivre.

Différentes actions ont été conduites :

- groupe avancé : l'enseignante a travaillé sur : la rédaction de CV et de lettres de motivation, la recherche d'information concernant l'orientation et organisée une visite du SUIO.

Les représentantes du DEFLE sont intervenues avec les responsables de certaines filières universitaires pour que des étudiants intègrent des formations à UT2J.

La chargée de mission a auditionné individuellement les apprenants les plus avancés pour les aider à s'orienter vers la filière de leur choix. Elle est aussi intervenue, avec l'aide de l'assistance sociale, pour qu'une fratrie puisse intégrer un dispositif de formation adéquat à Mazamet. Des démarches ont également été faites pour une apprenante souhaitant s'inscrire en M à UT3.

A) Bilan du Volet 1 (61 apprenants)

25 apprenants du volet 1 ont poursuivi dans le nouveau dispositif 2018-2019, soit **42 %**.

B) Bilan du Volet 2 > 40 nouveaux apprenants ont pu être recrutés

27 apprenants sur 40 poursuivent dans le volet 1 2018-2019, qui a ouvert fin octobre 2018, soit près de **70 %**.

Au total, ce sont

- 17 étudiants du dispositif qui ont été acceptés au DEFLE, en octobre 2018,
- 5 ont intégré une formation AFPA (5)
- 9 ont commencé une formation dans l'enseignement supérieur ou autre :
 - 1 licence informatique
 - 1 formation informatique pôle emploi
 - 1 BTS infocom
 - Formation en alternance de préparatrice en pharmacie
 - 1 master 1 langue arabe
 - 1 licence sciences du langage à UT2J
 - 1 école d'architecture
 - 1 formation vente
 - 1 Master chimie UT3

Cependant, nous devons trouver les moyens pour mieux accompagner les apprenants car il y a des abandons et l'équipe globalement manque de temps et de moyen pour suivre ceux qui quittent ou qui s'inscrivent dans les formations.

Une réflexion est en cours pour chercher des solutions pour améliorer notre dispositif sur ce point. Des rencontres ont commencé et vont se poursuivre avec des responsables de l'AFPA, des SUIO, de l'OFII, du CROUS pour améliorer notre accompagnement de l'apprenant vers une orientation choisie et bien adaptée.

Tableau de synthèse orientation

101 apprenants accueillis sur les deux dispositifs de novembre 2017 à août 2018		
Plus de la moitié poursuivent leur formation en FLE dans le nouveau dispositif ouvert fin octobre 2018		
Motifs expliquant la non-poursuite de la formation		
10 % raisons personnelles (familiales, santé)	8 % déplacés par l'OFII sur d'autres villes	8 % non retenus dans le dispositif car trop d'absences injustifiées
3% déboutés	5 % ont trouvé un travail	17 % ont intégré une formation

5. Partenariats :

Pendant l'année 2018, nous avons commencé à tisser des liens avec différents partenaires qui interviennent dans la vie quotidienne des apprenants.

5.1 Tisséo

- Tout d'abord avec l'entreprise TISSEO car nous nous étions engagés à financer le transport des apprenants de leur lieu de vie à l'université. Cela fut très complexe à gérer tout le premier semestre pour l'assistante administrative car les tarifs variaient d'un exilé à l'autre selon de multiples critères (statuts, âge, distance etc.), de plus cela présentait un coût qu'il n'était pas possible d'assumer jusqu'à la fin du volet 2. Nous avons alors alerté les responsables de TISSEO sur la situation des demandeurs d'asile, les plus nombreux dans le dispositif. Après de fructueux échanges, la direction de TISSEO a validé le principe d'accorder à Toulouse la gratuité pour les demandeurs d'asile.

5.2 Pôle-emploi :

Un rendez-vous a été organisé avec des représentantes de pôle-emploi pour voir ensemble une meilleure collaboration pour l'orientation des apprenants à divers niveaux :

- Des processus sont à l'étude pour la prise en charge de la formation FLE pour des réfugiés qui pourraient alors avoir le statut de stagiaire
 - Un accompagnement pour des filières professionnalisantes mises en place par pôle emploi comme le dispositif HOPE
 - Un soutien pour aider les apprenants à faire un bilan professionnel
- Toutes ces pistes sont à l'étude et vont continuer à être explorées en 2018-2019

5.3. LE CROUS :

Au printemps 2018, une collaboration a été réalisée avec les représentantes du CROUS à UT1 Capitole, pour faciliter l'accès au restaurant universitaire aux 20 exilés étudiant à UT1.

Pour le volet 2018-2019, début octobre, une première réunion a eu lieu avec la directrice du CROUS et sa collaboratrice pour uniformiser les modalités d'inscription sur les trois sites universitaires, pour l'accès aux restaurants universitaires. Nous sommes dans l'attente des décisions du CA.



5.4. LE SUIO (Service universitaire d'insertion et d'orientation)

Des contacts ont été pris à UT1 et à UT2 avec les responsables des SUIO. Un groupe a été accueilli à UT1 Capitole et les apprenants ont pu s'informer sur leurs études.

Une réflexion est en cours pour améliorer l'information des apprenants, sur leur orientation, avec les SUIO. Au niveau national, le Mens informe les formateurs dans les SUIO sur la situation des Migrants à l'université.

5.5. Le Mens (Migrants dans l'enseignement supérieur)

- L'association Mens a été officiellement créée en décembre 2017. Elle rassemble tous les pôles universitaires qui prennent en charge l'insertion des migrants dans leurs formations.
- Chaque trimestre, les représentants, ici la chargée de mission, se réunissent à la CPU, à Paris, et réfléchissent ensemble à la manière de mieux accueillir et former les migrants. Un groupe a pris en charge la réflexion sur un DU passerelle-exilé qui sur deux ans, propose un tronc commun de formation. Le programme va être examiné, en décembre 2018, par le ministère qui suit de près notre action.
- Le groupe partenariat travaille sur toutes les possibilités de collaboration à développer pour réussir les dispositifs. Chaque université partage ses succès et ses échecs. Le Résome a préparé un powerpoint pour présenter au personnel des différentes universités, les informations à connaître, pour l'accueil des étudiants migrants à l'université.

5.6. Le RETSER (réseau des étudiants toulousains en soutien aux exilés et réfugiés).

Cette association organise chaque semaine beaucoup d'activités dans les quartiers où les exilés sont invités à participer. Il assure un rôle d'accompagnement auprès des migrants.

5.7. Les centres d'accueil partenaires et les associations de Toulouse et sa banlieue :

Les centres d'accueil et d'hébergement de France-Horizons, de l'UCRM (Union Centre Robert Monnier), d'Adoma (nom construit à partir du latin « ad » qui signifie vers et « domus », la maison), de la Croix-rouge française, association Welcome (pour le logement), Ostalada/Caritas Secours Catholique...

5.8. La DRJSCS : la direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale :

Elle participe au financement à hauteur de 10 000 euros et nous allons nous revoir pour parler du suivi de l'orientation des apprenants.

5.9. L'AUF (L'agence universitaire de la francophonie)

Elle finance notre dispositif à hauteur de 10 000 euros pour cette première année et s'engage à soutenir le dispositif par la suite par l'intermédiaire du DEFLE.

5.10. L'OFII (Office français de l'insertion et de l'immigration)

Une réunion doit s'organiser avec le directeur pour améliorer notre collaboration